



Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne Scie



**Aménager
Protéger
S'adapter**

**JOURNAL
2 0 2 2**



www.sbvsvs.fr

Mot du Président



Mesdames, Messieurs,

Suite à cette longue période de pandémie anxieuse, nous abordons 2022 avec un réel espoir d'un retour à une vie sereine.

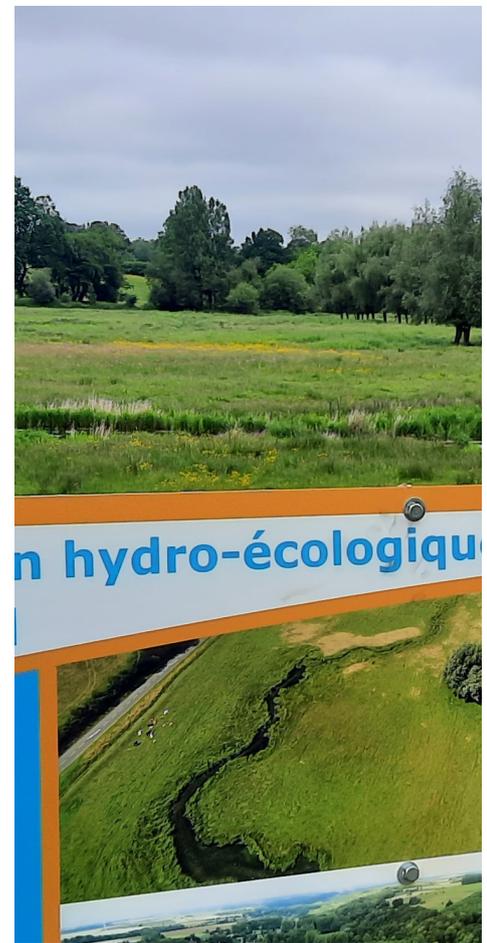
En 2021, notre syndicat a su s'adapter à ces nouvelles contraintes. Les premiers chantiers prévus au Contrat Territorial Eau et Climat ont été engagés comme dans la Basse vallée de la Saône, ou la zone humide d'Eglemesnil. De nombreux projets ont vu le jour : aménagements d'hydraulique douce en partenariat avec le monde agricole, acquisition de deux zones d'expansion de crue par exemple. Grâce à l'unanimité des délégués syndicaux, une équipe verte de 3 personnes a été recrutée depuis le 1^{er} décembre dernier. Parmi ses multiples missions, elle réhabilitera et entretiendra les ouvrages existants, elle sera le bras armé de la trame verte et de la trame bleue du Syndicat. Sa présence sur le territoire offrira une réactivité nouvelle, visible sur les 102 communes de notre territoire. Enfin, la cérémonie officielle de signature du PAPI du 15 décembre dernier a acté le lancement du programme d'actions sur la vallée de la Scie. Après le temps des études, le temps des réalisations concrètes est venu.

Depuis 20 ans, l'agence de l'eau Seine-Normandie a été le principal financeur de nos travaux d'investissement. Mais les récentes coupes budgétaires de l'État pénalisent le grand cycle de l'eau. Pourtant, les terribles inondations de juillet 2021 en Belgique et en Allemagne ont démontré notre vulnérabilité. Les coûts humains et financiers ont été énormes et nous l'avons déjà oublié. De plus, le dernier rapport du GIEC est sans équivoque : le réchauffement climatique est bien là et rien ne l'arrêtera. Nous devons nous préparer à vivre des événements climatiques de plus grandes amplitudes. De plus, sur le secteur littoral, le retrait stratégique doit être intégré aux projets.

Dans un avenir proche, il nous faudra des financements nouveaux. Quelle sera la bonne échelle ? L'Europe, l'État, les Collectivités territoriales ?

En tout cas, l'histoire des catastrophes l'a prouvé : «la prévention coûte toujours moins chère que la réparation». Espérons que les générations futures ne disent pas de nous : «ils savaient mais ils n'ont rien fait à la mesure de l'enjeu».

Au nom des équipes d'élus et de techniciens du SMBV, j'exprime pour chacun et chacune d'entre vous des vœux de bonne santé, dans un monde sain et sécurisé.



Faits marquants 2021

Signature du PAPI Arques et Scie

La convention reliant l'ensemble des maîtres d'ouvrage a été approuvée lors d'une cérémonie de signature le 15 décembre à St Aubin sur Scie, marquant le lancement d'un programme de 35 actions pour 6 ans. Associés aux Présidents des deux SMBV, étaient présents les représentants de l'agence de l'eau Seine-Normandie, le Département 76 et l'État.

Équipe verte

La volonté des élus était de créer une équipe présente sur le terrain pour la réalisation de missions telles que l'entretien des ouvrages, des cours d'eau et des zones humides, la réalisation des travaux agro-écologiques (haies, fascines), et autres interventions ponctuelles. Au 1^{er} décembre 2021, l'équipe de 3 agents était constituée et commençait le travail.

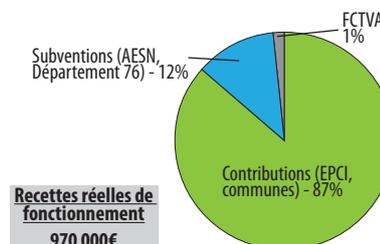
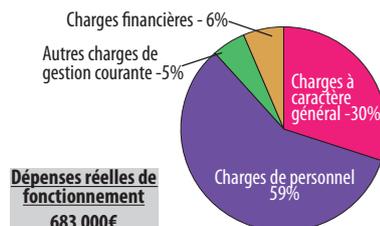
Nouveaux locaux à St Honoré

En mars 2021, le SMBV a acquis de nouveaux locaux à St Honoré, grâce à la participation financière du Département 76. Il était nécessaire de mettre à disposition des locaux adaptés à l'équipe salariée, étoffée depuis le transfert de nouvelles compétences au SMBV. Ce lieu offre la possibilité de créer un local technique et un espace de stockage des végétaux.

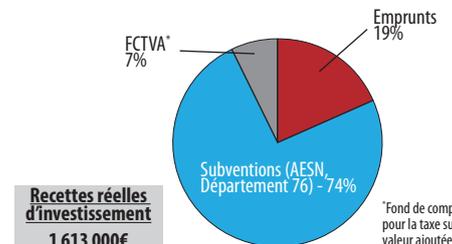
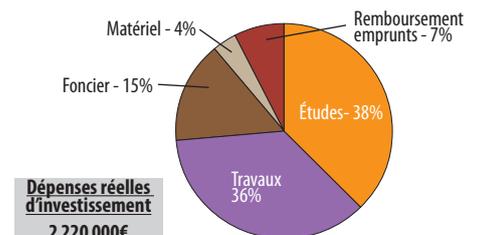


Budget prévisionnel 2021

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



*Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

Reconnexion de la Saône à la Mer

Le projet territorial de la basse vallée de la Saône est une opération ambitieuse d'adaptation au Changement climatique. Partie intégrante de ce projet, la reconnexion de la Saône à la mer est entrée dans sa phase opérationnelle.

Travaux: Arasement de merlons

Les premiers travaux sur la basse vallée de la Saône ont été marqués par l'arasement d'un merlon de 240m et la création de brèches de 20m chacune. 1900m³ de déblais ont été évacués: une partie a permis la création d'un talus cauchois à Quiberville et une autre a été stockée à Longueuil. Le chantier a duré une semaine.

Coût 2021: 12 000€ HT (90% financé par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC- Contrat de Territoire Eau et Climat Saône et Scie).



Études: inventaires faune et flore

Le bureau d'études ECO ENVIRONNEMENT CONSEIL a été mandaté pour la réalisation des inventaires faunistiques et floristiques, afin de disposer d'un recensement précis de la biodiversité par saison. Ont été étudiés: les plantes aquatiques, herbacées, arbustives, les amphibiens, les insectes, les oiseaux, les mammifères et les poissons. Les résultats de cette étude ont mis en avant un site riche en biodiversité. Les travaux sur la basse vallée de la Saône permettront d'augmenter le cortège faunistique et floristique de ce site.

Coût 2021: 127 000€ HT (90% financé par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC Saône et Scie).



Maîtrise d'oeuvre

Face à la complexité de l'opération, le SMBV a retenu un groupement de bureaux d'études: ARCADIS, PHYTO LAB, DHI et AQUASCOP. Celui-ci assurera la conduite du projet (coûts, délais, technique) sous le contrôle du SMBV. Sa mission s'achèvera à la bonne réception des travaux.

Coût 2021-2024: 330 000€ HT (90% financé par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC Saône et Scie).

Réunions de travail

Afin de coordonner et d'accompagner la bonne réalisation du projet de reconnexion de la Saône, les techniciens du SMBV ont participé en 2021 à plus de 40 réunions de travail: celles-ci nous ont permis d'associer les partenaires institutionnels et locaux afin d'échanger et de valider les propositions techniques.



Perspectives 2022

Études: diagnostics archéologiques

Préalablement aux travaux, l'État a prescrit un diagnostic archéologique qui sera réalisé par l'INRAP (Institut National de la Recherche Archéologique Préventive). L'objectif est de vérifier si les terrains prospectés ne recèlent pas des vestiges d'anciennes occupations humaines: suite aux sondages, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) statuera sur la suite à donner.

Travaux: réseau de mesures

La reconnexion de la Saône va induire une évolution du fonctionnement hydrologique de la basse vallée. Afin de disposer de données fiables sur le long terme, le SMBV, associé à l'agence de l'eau Seine-Normandie, a décidé d'implanter un réseau de mesures. Entre Longueuil et Quiberville, ces instal-

lations vont permettre de disposer d'informations comme la hauteur d'eau, la température, la salinité ou le pH, qui seront analysées par des experts.

Maîtrise d'oeuvre: projet final

L'année 2022 verra se formaliser le projet final de la reconnexion de la Saône à la Mer. Les caractéristiques techniques des futurs aménagements seront fixées (pont, tracé de la Saône, déplacement des réseaux,...). Les coûts en terme d'investissement et de fonctionnement seront validés.

Évaluation environnementale

Cette procédure regroupe les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau, Étude d'impact, DIG,...) définis au titre du Code de l'Environnement et des textes en vigueur. Elle s'achèvera à la suite de l'enquête publique par l'obtention des différentes autorisations.



Restauration des zones humides

Drainées, asséchées, remblayées, ... Les zones humides ont subi de multiples dégradations ou destructions, notamment au cours du XX^{ème} siècle. Pourtant, elles remplissent de multiples fonctions indispensables à l'équilibre des territoires.

Travaux phase 1: Marais d'Eglemesnil

A cheval sur les communes de Royville, Biville la Rivière et Tocqueville en Caux, le marais d'Eglemesnil a été choisi comme zone humide prioritaire à restaurer. Les premiers travaux ont commencé en avril par l'abattage d'une dizaine de peupliers vieillissants en bord de berges.



Ont suivi les travaux d'arasement de merlons pour optimiser l'expansion des crues, la création de noues, l'évacuation de remblais, la restauration de zones humides et la végétalisation. Ce sont environ 3000m³ de terres qui ont été évacués pour une restauration du lit majeur estimée à 13ha. 3 abreuvoirs ont été aménagés en bord de rivière.

Coût 2021: 89 000€ HT (80% financé par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC Saône et Scie).



Acquisition foncière

En 2020, les élus ont acté une politique foncière globale d'acquisition de zones humides et de zones naturelles d'expansion des crues dans les vallées de la Saône, de la Vienne et de la Scie. A ce titre, le SMBV s'est porté acquéreur d'une prairie humide de 6ha sur la commune de Saint Aubin-sur-Scie.

Coût total de l'acquisition: 76 000€ TTC (80% financé par l'agence de l'eau).



Zones humides et changement climatique

Atténuation de l'intensité des crues, alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses, les milieux humides minorent l'impact du changement climatique et amortissent les impacts que subissent les populations et les activités économiques.

Perspectives 2022

Travaux phase 2: marais d'Eglemesnil

Au printemps 2022, la deuxième phase de chantier consiste à l'aménagement des prairies en amont de la RD107, route de Royville. Sont prévus: l'arasement de merlons, le décaissement pour la création d'une zone humide et la protection de riverains par engendement.

Acquisition d'un boisement humide à Saint Ouen sous Brachy

D'une surface totale de 4ha, cette zone est régulièrement inondée (proximité de la Saône et nappe affleurante), et constitue un des derniers bois alluviaux en bon état de fonctionnement écologique du Pays de Caux. Cette acquisition permettra de protéger et restaurer la biodiversité présente dans ce boisement, mais

également de maintenir et améliorer le fonctionnement d'une zone d'expansion des crues dans la vallée de la Saône.

Plan de gestion des parcelles alluviales

Le SMBV va mettre en œuvre une gestion des zones humides dont il est le propriétaire. Élaboré à partir d'un diagnostic (faune et flore), le plan de gestion doit permettre d'allier gestion des milieux naturels et conservation d'une activité agricole (pâturage).



Restauration et gestion des cours d'eau

À la suite de la révision des statuts du SMBV approuvée en janvier 2019, la gestion des cours d'eau a été intégrée aux compétences du SMBV. Le lit mineur et les annexes hydrauliques des cours d'eau sont donc suivis de près, en partenariat avec les ASA. L'entretien du lit mineur reste à la charge des riverains des cours d'eau.

🔍 Études: plan de gestion de la Vienne

Un plan de gestion permet d'établir un programme d'actions sur plusieurs années. Il permet également de clarifier les responsabilités de chaque acteur.

Le bureau d'études SOGETI a réalisé le diagnostic du cours d'eau et du fond de vallée. Une cartographie et une analyse fine découlent de cette étude, recensant les particularités, les enjeux hydrauliques et écologiques mais aussi les dégradations du biotope. Coût 2021-2022: 63 000€ HT (80%, cofinancement agence de l'eau et Département 76).



🔧 Travaux : entretien de berges

Avec le soutien technique et logistique du SMBV, l'ASA de la Saône a réalisé un chantier d'entretien de la ripisylve arborée en décembre: les arbres penchés, dépérissants et morts, ont été coupés. L'objectif est de maintenir le bon écoulement des eaux avec des travaux préventifs afin de limiter le basculement des arbres dans la rivière et la formation d'embâcles. L'évacuation des éléments de coupe est à la charge des propriétaires.

Coût 2021: 100% financé par l'ASA de la Saône



Perspectives 2022

🔧 Travaux: moulin près du captage à Gueures

Classé par les services de l'État comme prioritaire, des travaux de restauration de la continuité écologique sont nécessaires pour rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire. En accord avec le propriétaire, l'aménagement prévoit l'arasement du seuil. Une consultation d'entreprise sera lancée début 2022.

🔧 Maîtrise d'œuvre: seuil de la zone industrielle à Saint Denis d'Aclon

Classé par les services de l'État comme prioritaire, une étude est nécessaire avant la réalisation des travaux de mise en conformité de l'ouvrage. Les enjeux à proximité de l'ouvrage (zone industrielle, habitations, pont) amènent à une réflexion sur l'optimisation du fonctionnement hydraulique du site. Un

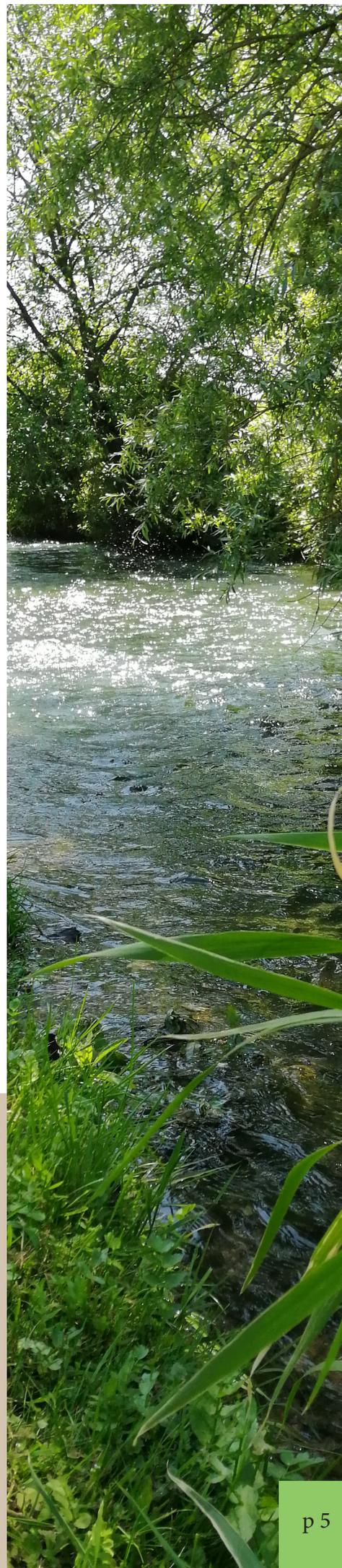
marché de maîtrise d'œuvre sera lancé début 2022.

🔍 Étude: Plan de gestion de la Vienne

Suite à la phase diagnostic du plan de gestion, la définition du programme pluri-annuel d'entretien et d'aménagement de la Vienne et du fond de vallée, est prévue en 2022, avec une restitution du plan de gestion en fin d'année.

🔧 Mise en place d'une commission rivière

Composée d'élus, cette commission a pour objectif de définir la politique d'entretien des cours d'eau, de statuer sur un programme d'aménagement des cours d'eau et des fonds de vallées associés et d'aider à l'émergence de projets de restauration des fonctionnalités écologiques et hydrauliques des milieux aquatiques.



Prévention des inondations

Le territoire du SMBV est, du fait de l'occupation des sols et de la configuration géographique, très vulnérable au risque Inondation: ruissellements, crues, remontées de nappe et submersions marines.

La prévention des inondations s'avère indispensable et va reposer sur les piliers de la réduction de la vulnérabilité et de la mémoire des inondations passées.

Étude de danger: littoral

Le bureau d'études ANTEA a été retenu pour réaliser l'étude de danger des systèmes d'endiguement littoraux de Pourville. Inscrite dans un cadre réglementaire, cette étude doit présenter et justifier le fonctionnement et les performances attendues du système d'endiguement en toutes circonstances. Coût 2021-2022: 46 000€ HT (50% financé par le fond Barrier)



Travaux: entretien des digues littorales

Début juin, des travaux ont été réalisés sur les digues de Pourville et de Quiberville. L'objectif est de maintenir un niveau de protection lors des épisodes de tempête (comblement de fissures, renforcement du muret), mais également d'assurer la sécurité des usagers/touristes (restauration des escaliers d'accès à la plage, coupe des fers à béton).

Coût 2021: 45 000€ HT (100% financé par le SMBV).



PAPI Arques et Scie



La cérémonie de signature du 15 décembre a annoncé officiellement le lancement du programme d'actions de prévention des inondations sur le territoire de l'Arques et de la Scie. Pour rappel, le PAPI est porté par le SMBV de l'Arques, en collaboration avec le SMBV Saône Vienne Scie. Ce sont 35 actions, réparties sur 6 axes:

COMMUNIQUER

Axe 1: amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

SURVEILLER / PRÉVOIR / ALERTER

Axe 2: surveillance, prévision des crues et inondation

Axe 3: Alerte et gestion de crise

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

Axe 4: Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Axe 5: Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

RÉDUIRE L'OCCURRENCE DES INONDATIONS

Axe 6: Ralentissement dynamique des écoulements

Budget total (sur 6 ans): 3 millions d'€ TTC (35% financés par les SMBV de l'Arques et Saône Vienne Scie, 25% par l'État, 24% par l'Agence de l'eau, 14% par le Département et 2% par les EPCI).

Plus d'infos sur www.papi-arques-scie.fr

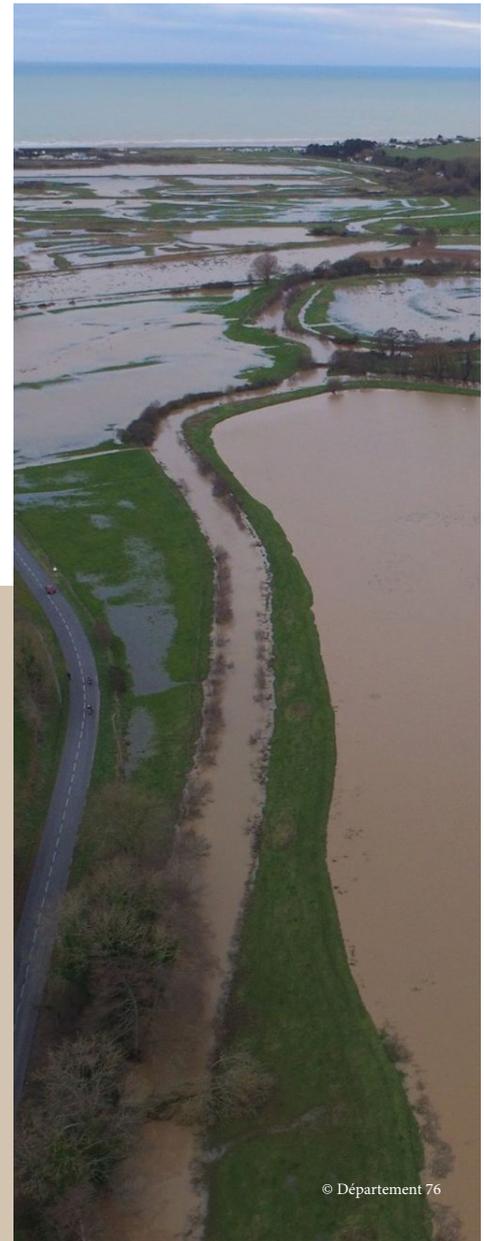


Urbanisme

Le SMBV assure un suivi de l'urbanisation sur son territoire, ainsi qu'une animation en termes de gestion des eaux pluviales urbaines. En effet, il est primordial de ne pas construire en zone inondable et de gérer les eaux de ruissellement produites par le milieu urbain, et cela afin de maîtriser le risque d'inondation.

Le SMBV émet des avis techniques face au risque inondation et des prescriptions techniques pour le dimensionnement et la gestion des eaux pluviales. Ces avis sont transmis aux services instructeurs.

En 2021, environ 500 avis ont été émis dont 5% à 10% d'avis négatifs en raison d'un risque d'inondation.



Perspectives 2022

PAPI Arques et Scie

En partenariat avec le SMBV de l'Arques, les premières actions prévues dans ce programme sont entre autres de développer une culture du risque auprès du public scolaire et des jeunes, une stratégie de sensibilisation pour les acteurs économiques privés, d'organiser des visites pédagogiques et de développer des projets d'agroforesterie.

Les plans communaux de sauvegarde

Le SMBV assure un soutien aux communes pour l'élaboration de ce document, obligatoire lorsque les communes sont soumises à un Plan de Prévention du Risque Inondation. Il poursuivra cette mission, en privilégiant les communes situées sur le territoire du bassin versant de la Scie en raison du PAPI Arques et Scie.

Travaux: entretien des digues littorales

Le SMBV va poursuivre ses missions d'entretien et de gestion des digues littorales de Quiberville-Ste Marguerite sur Mer et Pourville. Les travaux vont être réalisés au printemps et en été 2022.

Résultat de l'étude de danger à Pourville

En concertation avec les élus, l'étude de danger sera finalisée et permettra de définir le niveau de protection assuré par la digue et d'adapter les modalités de gestion.

Ouvrages de ralentissement dynamique des crues

Le SMBV est gestionnaire de plus de 60 ouvrages de ralentissement dynamique des crues. Ces ouvrages nécessitent une surveillance et un entretien régulier afin de garantir leur parfait fonctionnement.

Maîtrise d'œuvre: phase de conception du projet du Val Gosset à St Aubin sur Scie

Implanté au pied de la RD 54, le futur ouvrage permettra de réduire les inondations par ruissellement qui affectent le centre bourg de Saint Aubin sur Scie. Le projet prévoit la création d'un ouvrage d'une capacité de 15000m³. En 2021, le maître d'œuvre SUEZ Consulting a pu établir les premières esquisses. Coût 2021-2023: 32 000€ HT (100% financé par le SMBV).

Maîtrise d'œuvre: Sauqueville

Le SMBV a engagé la réalisation d'un ouvrage sur la commune de Sauqueville. Celui-ci viendra compléter un ouvrage existant. Ils permettront de réduire les inondations qui touchent le village. Après la réalisation d'un levé topographique, le maître d'œuvre ECOTONE a pu élaborer les premières esquisses. Coût 2021-2023: 27 000€ HT (100% financé par le SMBV).



Maîtrise d'œuvre: fond d'Ablemont à Hermanville

Situées au débouché du fond d'Ablemont, plusieurs habitations de la commune d'Hermanville sont exposées aux inondations. Face à cette situation, le SMBV engage une opération visant à concilier réduction des ruissellements dans le talweg et amélioration des écoulements dans la partie urbanisée. Le bureau d'études ANTEA a été recruté pour assurer

la conduite des travaux.

Coût 2021-2022: 10 000€ HT (100% financé par le SMBV).

Étude hydro-écologique de la Vienne aval

La Vienne aval (entre Hermanville et Gueures) présente de multiples enjeux liés au risque inondation (bourg de Gueures), mais aussi au fonctionnement hydraulique et écologique de la zone.

Menée par SETEC HYDRATEC, cette étude a pour objectif de restaurer les milieux aquatiques mais surtout de réduire les inondations et leurs conséquences. Un important travail de levés topographiques nécessaires aux modélisations hydrauliques a été réalisé.

Coût 2021-2022 : 180 000€ HT (80% cofinancement agence de l'eau et Département 76).



Travaux : entretien des ouvrages

En juin, des travaux de restauration ont été menés sur un ouvrage situé à Bosc le Hard (Pont d'Augeville). Cette intervention a permis de curer un fossé et de renforcer un talus afin d'améliorer la protection des habitations.

Coût 2021: 7000€ HT (100% financé par le SMBV).

En décembre, l'équipe verte est également intervenue sur 4 ouvrages: entretien de haies, coupe d'arbres et fauche.



Travaux : fauche des ouvrages

En juillet, la période de fauche des ouvrages a débuté pour toute la période estivale : la fauche tardive permet de respecter le cycle biologique de la faune et de la flore, et ainsi limite l'impact sur la biodiversité. Elle permet aussi aux agents du SMBV de mieux observer et appréhender les dysfonctionnements potentiels.

Coût 2021: 64 000€ TTC (100% financé par le SMBV).



Prespectives 2022

Maîtrises d'œuvre: fond d'Ablemont à Hermanville, Val Gosset à St Aubin sur Scie et Sauqueville

Les projets d'aménagement seront formalisés avec des éléments techniques, financiers et réglementaires.

Travaux: le Malavy à Bertrimont

Au lieu-dit du Malavy, un ouvrage de plus de 160 000m³, existant avant la création du SMBV, doit faire l'objet de travaux conformément à la réglementation en vigueur. Ils permettront de garantir un niveau de sécurité accru et d'améliorer son fonctionnement. Le projet a été finalisé au cours de l'année 2021 et les travaux seront réalisés en 2022.

Procédures réglementaires

Plusieurs opérations en cours doivent s'inscrire dans une procédure réglementaire qui s'applique à la création ou la réhabilitation d'ouvrages ou d'aménagements hydrauliques. A ce titre, des dossiers spécifiques seront constitués et déposés auprès des services de l'État. Au terme d'une procédure de validation et l'obtention des autorisations administratives, les travaux pourront être réalisés.

Étude hydro-écologique de la Vienne aval

Les premières propositions d'aménagements vont être présentées par le bureau d'étude en fin d'année. Cette opération s'inscrit dans une politique d'adaptation au changement climatique du territoire.

Aménagement de l'Espace rural

Au regard des enjeux face au ruissellement agricole, une commission Espace Rural et Environnement, composée de 8 élus, permet d'établir, d'échanger et de proposer une vision globale de l'aménagement des espaces ruraux. Toutes les actions sont validées par cette commission.



Travaux: Marais d'Eglesmesnil à Tocqueville en Caux et Biville-la-Rivière

A la fin de l'hiver 2021, des travaux ont été réalisés sur le versant afin de protéger la source de la fontaine du Raux et la zone humide du marais d'Eglesmesnil. Ces travaux ont été effectués en amont des actions en fond de vallée. Ce sont plus de 1km de haies et 3 fascines de 30m chacune qui ont été créées mais aussi 4ha de remis en herbe sur un versant ruisselant vers le marais.

Coût 2021: 20 000€ HT (80% financé par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC Saône et Scie).



Travaux: projet territorial Entre Saône et Scie

Suite aux études de plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce, les travaux ont été lancés en 2021.

- 1ère phase: Sauqueville et Manéhouville

Dès mars, le fond de Sauqueville a été aménagé : 3

fascines de 70m et 2 noues de stockage et d'infiltration de 70m.

Coût 2021: 10 000€ HT (80% financé par l'agence de



l'eau)

- 2ème phase: Ouveille la Rivière

Entre octobre et décembre, ont été mis en place 50m de fascines, 269m de haies, 1 mare, 1 roselière, 1 noue, 4 merlons, 7500m² de boisement d'infiltration et une remise en herbe sur 2ha.

Coût 2021: 24 000€ HT (80% financé par l'agence de l'eau)

Travaux: Bacqueville en Caux

Au regard des enjeux voiries, habitations et cours d'eau (la Vienne) et afin d'atténuer un axe de ruissellement, les travaux sont sortis de terre entre novembre et décembre : une mare de 200m², la reprise d'un talus de 5m, et une fascine d'angle de 20m, en aval d'un boisement, permettant de réduire la vitesse de l'eau et de l'infiltrer.

Coût 2021: 6000€ HT (100% financé par le SMBV).

Travaux: Saint Laurent en Caux

La commune étant soumise aux coulées de boue régulières et le SMBV étant propriétaire d'une parcelle de 5000m², une série d'aménagements a été mise en place en décembre : remise en herbe, plantation d'arbres de haut-jets et de saules taillés en têtards, plantation de 4000m² de saules (sources pour des futurs chantiers), création d'une petite mare et d'un verger de 50 arbres fruitiers. Le chantier a entièrement été mené en régie (sauf le terrassement).

Coût 2021: 10 000€ HT pour le terrassement (100% financé par le SMBV).



Travaux: Heugleville sur Scie

En décembre, des travaux ont été menés dans une logique amont-aval: des habitations et une voirie étaient impactées par des ruissellements agricoles. En suivant le circuit de l'eau, ont été implantées successivement une noue, 3 haies et 3 fascines.

Coût 2021: 10 000€ HT (100% financé par le SMBV).



Études : diagnostic érosion

Le technicien en charge de l'aménagement de l'Espace Rural et de l'Environnement a réalisé 40 diagnostics érosion suite à la demande des communes et de la profession agricole. Ces diagnostics peuvent être suivis de travaux suite aux décisions de la commission d'élus.

Total aménagé

- 4,5km de linéaire (haies, fascines, ...)
- 7ha de superficie
- 16000 arbres plantés

Document d'engagement

Pour tout projet d'aménagements, le SMBV signe un contrat avec les acteurs concernés afin d'assurer le maintien et l'entretien des aménagements sur plusieurs années. Ce document peut prendre la forme d'une Convention ou d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE).

Perspectives 2022

Marais d'Eglesmesnil

La deuxième tranche est prévue en début d'année par des travaux de terrassement: création de plusieurs noues et d'une mare d'infiltration en amont du versant menant au marais.

Projet territorial Entre Saône et Scie

Les travaux vont se poursuivre à l'amont de ce territoire prioritaire. Sur un impluvium d'une centaine d'hectares, ce sont les communes de Ambrumesnil et Ouveille la Rivière qui vont être aménagées par du génie végétal: bandes enherbées, fascines et haies.

Ste Marguerite sur Mer

Après acquisition d'une parcelle par la commune et la réalisation de la taille de 300ml de haie en 2021, une noue de

guidage et d'infiltration va être créée.

Saint Victor l'Abbaye

A la suite des travaux menées par le Département pour redimensionner un aménagement en 2021, des travaux vont être menés en amont de la zone aménagée.

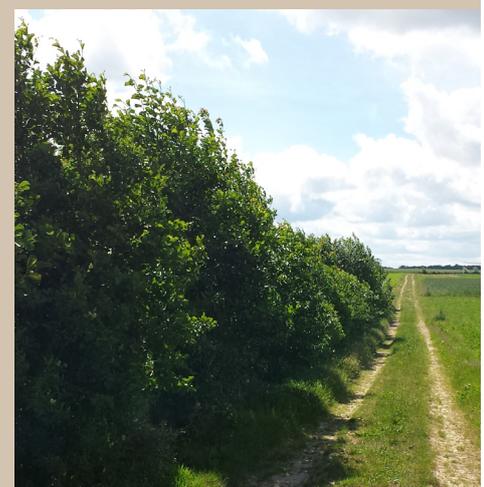
Autres actions locales

Selon les décisions prises par la commission Espace Rural et Environnement, d'autres actions locales vont être menées au cours de l'année 2022.

Accompagnement de projets de plantation de haies

Compte tenu de la demande croissante de la profession agricole pour planter des haies, le SMBV

va recruter un(e) technicien(ne) dont une de ses missions sera d'accompagner les exploitants pour répondre aux appels à projet liés aux haies.



Sensibilisation et communication

Le SMBV a la volonté de faire connaître au plus grand nombre les actions menées sur son territoire. Avec le changement climatique, une meilleure résilience du territoire passe par la sensibilisation du public.

Évènements

Plusieurs évènements ont été organisés par le SMBV:

- **une balade vélo** à destination du grand public: le 11 septembre, une vingtaine de personnes a découvert la thématique de la restauration de la continuité écologique en traversant la vallée de la Saône. Coût 2021: 300€ TTC (100% financé par le SMBV).

- **le SMBV'tour** à destination des élus: le 16 septembre, une vingtaine d'élus a parcouru le territoire en bus toute une journée afin de découvrir les multiples actions menées par le SMBV.

Coût 2021: 4000€ TTC (100% financé par le SMBV).



- **la cérémonie de signature du PAPI Arques et Scie**: le 15 décembre, les membres signataires se sont réunis en comité restreint pour signer le contrat et ainsi acter le lancement d'un programme de 35 actions réparties sur 6 ans.

Coût 2021: 5000€ (100% financé par le SMBV).



Vidéos

Au cours de l'année, 3 vidéos ont été conçues:

- annonce du lancement des travaux sur le marais

d'Eglesmesnil

- présentation du CTEC

- présentation du PAPI Arques et Scie

Coût 2021: 8000€ TTC (100% financée par le SMBV).

Une interview du Président du SMBV a été diffusée sur la chaîne Eau TV, des élus et des rivières sur la thématique «Eau et agriculture, quel avenir?».

Publications et panneaux déroulants

Différents outils ont été produits:

- pour le CTEC: 5 roll'ups dont la production de 4 schémas explicatifs, 1 plaquette comprenant 8 fiches actions

- pour la cérémonie de signature du PAPI: 1 chemise à rabats, mise à jour de la plaquette et du roll'up

- 3 newsletters numériques

- 1 journal distribué en version papier à tous les conseillers municipaux du territoire

Coût 2021: 4000€ TTC (100% financée par le SMBV).



Site Internet et réseaux sociaux

Le SMBV dispose d'un site internet régulièrement mis à jour. Une page facebook appuie les informations du site (60 publications et 10 partages d'information) et a été complétée en fin d'année par un compte Instagram (10 publications).

Presse

La presse écrite se fait régulièrement le relais de nos actions. En 2021, ce sont plus de 20 articles qui ont été publiés dans la presse locale: Paris Normandie, les Infos Dieppoises et le Courrier Cauchois. 1 article a été publié dans une presse spécialisée.



Basse Saône 2050

Dans le cadre du projet territorial de la basse vallée de la Saône, une signature collective «Basse Saône 2050» a été conçue pour que tous les acteurs du projet utilisent la même charte graphique.



Perspectives 2022

Évènements dans le cadre du CTEC

Afin de mettre en avant les actions menées par le SMBV, des animations et des outils de communication vont être développés: animation scolaire, visite de terrain, time lapse, Une enveloppe budgétaire est allouée à la sensibilisation du public.

Actions de sensibilisation dans le cadre du PAPI

L'axe 1 du PAPI concerne l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque. Des actions sont prévues dans ce cadre: par exemple, la sensibilisation et formation des élus, la réalisation d'un sondage, le développement d'une culture du risque auprès des scolaires, ou encore une sensibilisation auprès des acteurs économiques.

Refonte du site Internet

Afin de rendre plus moderne le site Internet conçu en 2013 et afin d'offrir plus de fonctionnalités, une prestation va être demandée: une nouvelle arborescence prenant en compte les nouvelles compétences du SMBV sera réfléchie.

Inauguration des locaux à St Honoré

Suite à la réhabilitation et à l'extension des locaux de St Honoré, une inauguration des locaux sera organisée au printemps.

- 🌊 2 bassins versants
- 🏘️ 102 communes
- 🏢 4 EPCI*
- 📏 528 km²
- 👤 48 000 habitants

*Établissements Publics de
Coopération Intercommunale

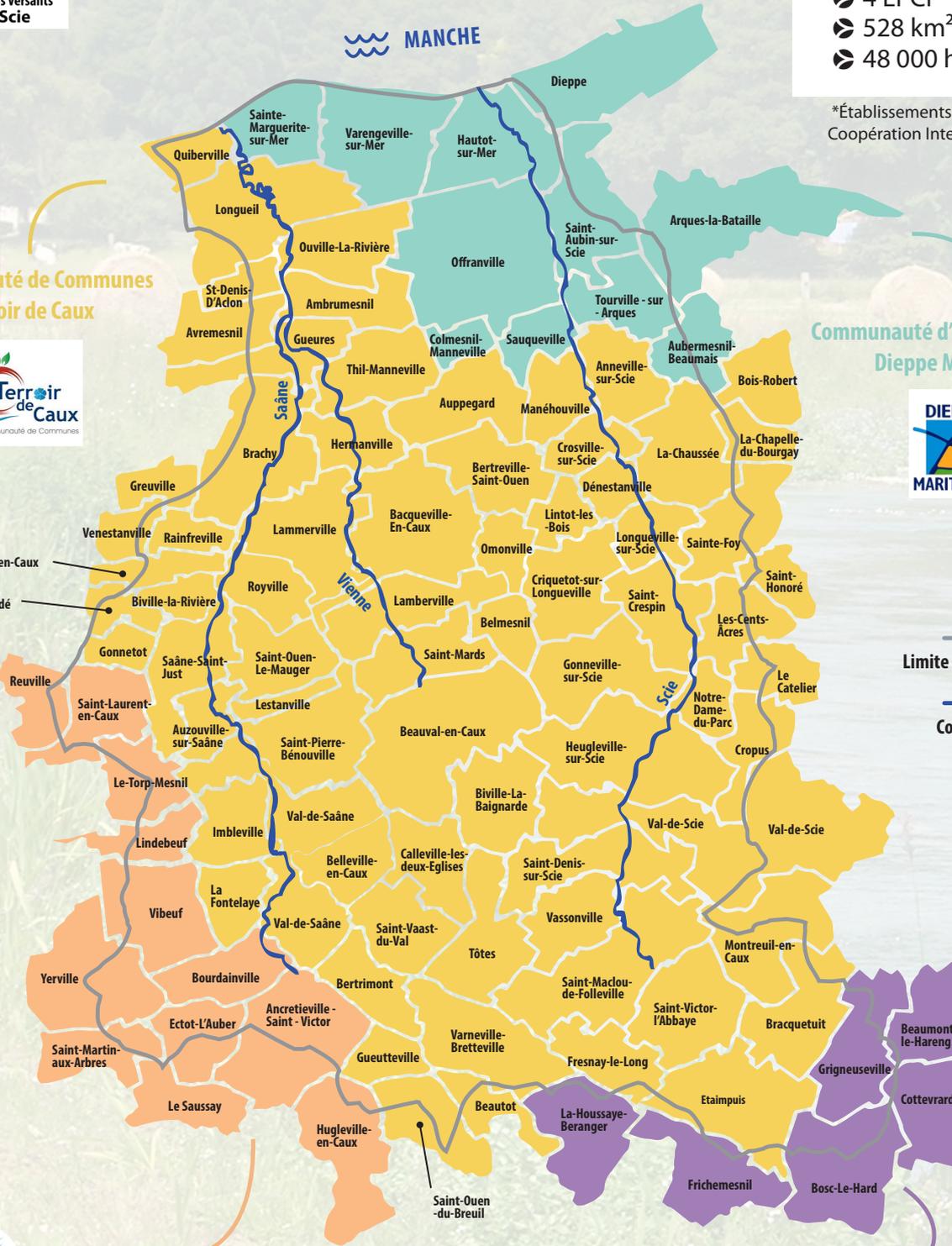
Communauté de Communes
Terroir de Caux



Communauté d'Agglomération
Dieppe Maritime



Tocqueville-en-Caux
Sassetot-le-Malgardé



— Limite du territoire

— Cours d'eau



Communauté de Communes
Plateau de Caux Doudeville Yerville



Communauté de Communes
Inter Caux Vexin



www.sbvsvs.fr

**Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne Scie**

803 rue Charles Henry d'Ambray
76 590 SAINT HONORÉ
02 35 04 49 92
accueil@sbvsvs.fr

Certaines actions ont été menées grâce aux soutiens financiers de :

